

Arrêté N° MA-ART-2023-080

OBJET : Arrêté de circulation Rue Saint Marc et Rue du Jardin à partir du 24 avril jusqu'au 24 mai 2023 pour des travaux de terrassement et pose d'ouvrages électrique

Le Maire de Les Monts d'Aunay,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L2212-1 et 2, L2213-1 à 3 ;

Vu les articles L.2121-1 et 2122-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques ;

Vu l'article R.644-2 du Code Pénal ;

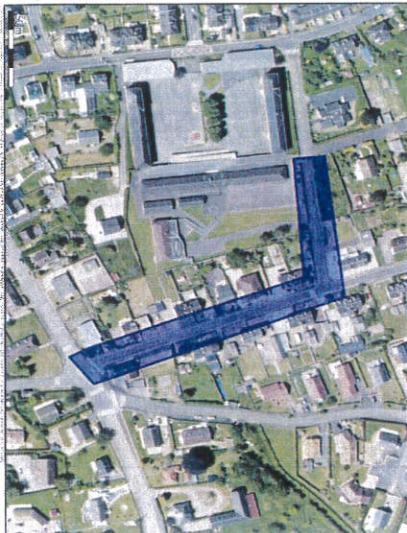
Vu le Code de la Route ;

Considérant la demande d'arrêté présentée par l'entreprise **SORAPEL agence Falaise** représentée par M Anthony DUPARC pour des travaux de terrassement et pose d'ouvrages électrique, Rue Saint Marc (Phase 1) et Rue du Jardin (Phase 2), Aunay-sur-Odon, commune déléguée de Les Monts d'Aunay, à partir du 24 avril jusqu'au 24 mai 2023;

ARRÊTE

Article 1 : Pendant toute la durée des travaux, l'entreprise **SORAPEL agence Falaise** est autorisée à empiéter sur la chaussée.

- **Rue Saint Marc** (Phase 1) : Rue à sens unique descendant.
- **Rue des Jardins** (Phase 2) : Route barrée et stationnement interdit.



Article 2 : L'entreprise **SORAPEL agence Falaise** est chargée de la mise en place de la signalisation réglementaire et de la sécurisation du site.

Article 3 : Le présent arrêté est susceptible de recours devant le Tribunal administratif de Caen dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Article 4 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

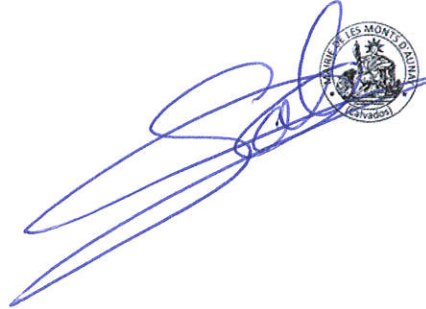
- Monsieur le Chef de brigade de gendarmerie de Les Monts d'Aunay,
- Monsieur le Directeur de l'ARD,
- Monsieur VAL – Kéolis (BUS VERTS),
- Le Responsable des Services Techniques de Les Monts d'Aunay,

- Le service de valorisation, collecte et recyclables,
- Le service voirie de Pré-Bocage,
- Le Responsable des Voyages de l'Odon,
- Le Chef du centre de secours de Les Monts d'Aunay,
- L'Entreprise **SORAPEL agence Falaise**.

Chargés, chacun en ce qui le concerne, d'en assurer l'exécution.

Fait à Les Monts d'Aunay, le 11 avril 2023

Pour extrait certifié conforme
le Maire, Mme Christine SALMON

A handwritten signature in blue ink is written over the official seal of the commune of Les Monts d'Aunay. The seal is circular and contains the text 'LES MONTS D'AUNAY' at the top and '1890' at the bottom. The signature is a stylized, cursive script.